

# Certificat de compétence Architecte d'entreprise et urbaniste des systèmes d'information

## Présentation

### Publics / conditions d'accès

Cette formation a pour objectif de former des informaticiens désireux de se spécialiser dans le domaine de l'architecture d'entreprise et de l'urbanisation des systèmes d'information. Elle s'adresse, en formation continue, à des salariés choisis par leur entreprise. La formation est prioritairement destinée à des salariés de niveau BAC+5 pouvant justifier d'une expérience de 5 ans dans un des domaines de l'architecture informatique ou la conception. L'acceptation de la candidature par le CNAM est soumise à accord préalable de l'entreprise du salarié. Elle donnera lieu à l'exécution d'une convention tripartite entre l'entreprise, le salarié, et le CNAM.

### Objectifs

- Acquérir les connaissances relatives à l'architecture d'entreprise et à l'urbanisation des systèmes d'information
- Acquérir des connaissances plus approfondies dans le domaine de la conduite et le management d'étude d'architecture d'entreprise

C'est une formation qualifiante orientée métier. Elle s'inscrit dans le cadre d'un programme de formation continue réalisée intra ou inter-entreprise.

### Modalités de validation

La délivrance du certificat s'effectue sur la base de deux composantes :

- d'une part, la compétence des candidats est évaluée pour chaque module du certificat,
- d'autre part, la soutenance devant un jury composé d'enseignants du CNAM et de professionnels intervenant dans le cadre du certificat, d'un rapport relatif à une situation de résolution de problème (mémoire professionnel).

## Compétences

Cette formation a pour objectif de former des informaticiens désireux de se spécialiser dans le domaine de l'architecture d'entreprise et de l'urbanisation des systèmes d'information. Elle s'adresse, en formation continue, à des salariés choisis par leur entreprise. La formation est prioritairement destinée à des salariés de niveau BAC+5 pouvant justifier d'une expérience de 5 ans dans un des domaines de l'architecture informatique ou la conception. L'acceptation de la candidature par le CNAM est soumise à accord préalable de l'entreprise du salarié. Elle donnera lieu à l'exécution d'une convention tripartite entre l'entreprise, le salarié, et le CNAM.

Mis à jour le 27-01-2025



**Code : CC8500A**

24 crédits

Certificat de compétence

**Responsabilité nationale :**  
EPN05 - Informatique / Laurent BOUTAL

**Niveau CEC d'entrée requis :**  
Sans niveau spécifique

**Niveau CEC de sortie :** Sans niveau spécifique

**Mode d'accès à la certification :**

- Formation continue
- Validation des Acquis de l'Expérience

**NSF :** Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission (326)

**Métiers (ROME) :**

**Contact national :**

EPN05-Informatique  
2 rue Conté  
33.1.10A  
75003 Paris

Marlène DEFFON  
[marlene.deffon@lecnam.net](mailto:marlene.deffon@lecnam.net)

# Enseignements

24 ECTS

Architecture d'Entreprise et Urbanisation des Systèmes d'Information

NFE107

6 ECTS

Une UE à choisir parmi : 6 ECTS

Méthodologies des systèmes d'information

NFE108

6 ECTS

Méthodologies avancées d'informatisation

NFE103

6 ECTS

Contrôle d'accès et Gestion des Identités Numériques

SEC105

6 ECTS

Rapport relatif à une situation de résolution de problème

UA333E

6 ECTS